

Le 28 février 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

Bilan d'activité et enquête typologique 2018 sur le surendettement des ménages

Région Hauts-de-France & Département du Nord

Le nombre de situations de surendettement soumises en 2018 aux secrétariats des commissions de surendettement du département du Nord et plus largement de la région Hauts-de-France s'est inscrit en recul pour la 4^{ème} année consécutive, selon la dernière enquête typologique sur le surendettement des ménages publiée par la Banque de France.

Sur l'ensemble de l'année, 22431 dossiers ont été déposés dans la région, 9768 dans le Nord, soit des baisses respectives de 8,4 % et 9,6 % sur l'année, de près de 30 % par rapport à 2014, variations comparables à celles enregistrées au niveau national.

La Région Hauts-de-France demeure la région métropolitaine la plus marquée par le surendettement, avec 462 situations pour 100000 habitants de 15 ans et plus (vs 305 au niveau national). Le Nord se situe dans la moyenne régionale, avec 465 situations pour 100000 habitants. Les difficultés sont particulièrement fortes dans le Pas-de-Calais (518) et l'Aisne (533).

La dette globale des ménages surendettés dans la région ressort à 785 M€ en 2018, soit un recul de 8,4 % sur un an, de 23,2 % depuis 2014. Les encours de crédits à la consommation ont diminué de 9,4 %, l'endettement immobilier -qui était en hausse constante depuis 2010-, de 9,8 %. La procédure se concentre plus encore sur des personnes en situation de pauvreté, aux ressources ne permettant pas de faire face aux dépenses courantes.

La procédure a encore été simplifiée, grâce à 2 mesures entrées en vigueur en janvier 2018 (négociations avec les créanciers limitées aux situations les plus complexes et suppression de la phase d'homologation par le juge d'instance).